



Commune de DAUBENSAND

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 16 novembre 2021, ouverte à 20 heures 00

<u>Présents</u>: Mme Estelle BRONN, Mme Caroline DINDAULT, M. Christophe WEISS, Mme Nathalie CLAUSS, Mme Aurélie LOHMULLER, Mme Gabrielle SCHOELLKOPF, M. Frédéric LANG, M. Jérôme DAVID, Mme Angélique KREISS, M. Frédéric RUE, M. Thomas STARCK.

Absents:/

Mme le Maire souhaite rajouter un point 2021 – 54 : Subvention école d'Obenheim – Sortie "Escalade"

2021 - 52: Approbation du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2021 :

Chaque membre du conseil ayant été destinataire d'un exemplaire, ce P.V. est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2021 - 53: Subvention Restos du Coeur :

Madame le Maire informe avoir été saisie d'une nouvelle demande de subvention cette année formulée par les Restos du Cœur.

Elle propose, comme l'an passé, de reconduire le soutient de la commune à hauteur de 200 € au profit de cette association.

Après discussion, les membres du Conseil approuvent à l'unanimité le versement d'un montant de 200 €.

Les crédits seront prélevés sur l'article 6574.

2021 - 54: Subvention école d'OBENHEIM - Sortie "Escalade" :

L'école d'Obenheim sollicite une subvention pour la sortie « escalade » qui se déroulera en janvier 2022.

67 élèves y participent dont 10 élèves de Daubensand. Le coût de cette sortie revient à 85 € par élèves.

Mme le Maire explique que les élèves font beaucoup d'activités dans l'année, et comme un certain nombre d'enfants sont scolarisés à Obenheim, elle propose donc aux membres de l'assemblée que la commune participe au fonctionnement de l'école de la manière suivante :

- De subventionner la sortie « escalade » à hauteur de 10 € par élèves participant (soit 10 € x 67 élèves = 670 €) ;

Après discussion, les membres de l'assemblé approuvent à l'unanimité.

Les crédits seront prélevés sur l'article 6574.

2021 - 55: Divers, informations et communications :

<u>Aire de jeux</u>: La société VIVAPARC a soumis un bon à tirer pour affichage à l'aire de jeux (accès, utilisation des jeux, responsabilité, etc...). Après discussion, les membres de l'assemblée valident le bon à tirer en rajoutant : interdiction de manger et de boire dans l'enceinte de l'aire de jeux.

Mme le Maire explique avoir réceptionné une invitation du service communication et animation de la Banque Populaire afin de remettre à l'association « Tous des Héros » qui est lauréate, un « Prix Initiatives ». Ces prix récompensent des associations oeuvrant dans l'humanitaire et la solidarité.

La cérémonie aura lieu à Illkirch le mardi 23.11.2021 à 18h30. Mme le Maire s'y rendra avec Mme Caroline DINDAULT.

Blattel: La prochaine réunion aura lieu le mercredi 24.11.2021 à 19h30.

<u>Décorations de Noël</u>: Les illuminations sont mises en place. Il reste à commander 3 sapins avec guirlande qui seront fixés sur 3 lampadaires (2 rue Eichelfeld et 1 rue des Tilleuls). Les sapins devront avoir une hauteur d'environ 1,80 m et pas trop larges.

Les branches de sapins seront livrées le 20.11 et la mise en place de la décoration dans le village se fera le samedi 27.11.2021 à 8h30.

M. HUTTEL Christian fêtera ses 80 ans le 24 novembre prochain. Le Maire et les Adjoints s'y rendront le mardi 30 novembre à 19h.

Mme le Maire informe les membres que la formation Web cimetière a été suivie par elle-même et Mme WEISS Rachel. Cette formation a pour but de gérer le cimetière sur un logiciel informatisé spécialement conçu pour la gestion des concessions. Un lien sera mis en place 1^{er} trimestre 2022 sur le site de la commune afin que les administrés puissent consulter le cimetière.

Elle informe également que le nouveau columbarium a été mis en place.

<u>Fête de Noël des ainés</u>: Le choix du menu a été défini par les membres du conseil. La préparation de la salle aura lieu le samedi matin du 4 décembre.

Jury Fleurissement:

Mme Caroline DINDAULT rend compte du passage du jury fleurissement qui s'est déroulé courant juillet 2021, la 2^{ème} fleur est maintenue cette année.

Cependant, il y aura un contrôle en 2022 pour son maintien.

Elle propose sur des conseils des changements au niveau des plantations au niveau du cimetière, mairie, et certains emplacements dans la commune, les plantations en pleine terre sont à privilégier. Une commande de vivaces sera effectuée prochainement.

Le prochain conseil se tiendra le mardi 14 décembre à 20h.

Plus personne ne demandant la parole, Mme le Maire clôt la séance à 22 h 15.